

SCOTT

(Nom de la Municipalité)

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, Nicole Thibodeau, directeur général et secrétaire-trésorier de la susdite Municipalité, qu'il y aura **séance ordinaire du conseil**, soit le lundi 9 septembre 2013 à 19 :30 hres, au 1, 8^{ème} Rue.

Demande de dérogation mineure pour un frontage qui sera de 6 m. au lieu de 45 m., donc une dérogation de 39 m. selon le tableau des superficies et dimensions minimales des emplacements du règlement de lotissement numéro 199-2007.

Dérogation concernant la superficie qui sera de 3 437.8 m² au lieu de 3 700 m², donc une dérogation de 262.2 m².

Lot numéro 2 721 421, situé au 273, route du Président-Kennedy, Scott.

DONNÉ à Scott, ce 15 août 2013


Signature

CERTIFICAT DE PUBLICATION

(Cet avis doit être publié au moins quinze jours avant la séance du Conseil)

Je soussignée Nicole Thibodeau, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Scott, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil le 15 août 2013 entre 15 :30 hres et 16 :30 hres.

En foi de quoi, je donne ce certificat le 15 août 2013.


Signature


Titre